



# OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS de Châtillon-sur-Seine (Côte d'Or)



## DEMANDE DE LOCATION DE GRILLES D'EXPOSITION ET ATTACHES

**CETTE DEMANDE DOIT PARVENIR AU SERVICE DE LOCATION 3 SEMAINES AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION**

<b><u>Demandeur</u></b> :	signature du demandeur
Nom : .....	<input type="text"/>
Adresse : .....	
CP : .....	
Ville : .....	Téléphone : /___/___/___/___/___/
Date de manifestation : .....	
Lieu de la manifestation : .....	Date de la demande : /___/___/___/

### **DISPONIBILITE : 76 GRILLES ET 138 ATTACHES**

DESIGNATION	Quantité demandée	Tarifs Châtillon par tranche de 7 jours	Tarifs Extérieurs par tranche de 7 jours	Date d'emprunt du matériel	Emargement	Date de restitution du matériel	Emargement
GRILLES		1,00 €	2,00 €				
ATTACHES							

Ce matériel est à retirer après versement du chèque de caution de 100 euros, à 7h45 ou à 13h30 précises dans les locaux municipaux aux Ateliers municipaux – Bec-à-vent – et à restituer à la même adresse, mêmes horaires.

**Nous vous rappelons que vous êtes entièrement responsable du matériel qui vous est confié. En cas de vol, de perte ou de détérioration de celui-ci, il vous sera facturé au tarif en vigueur. (au 1<sup>er</sup> septembre 2013 : 230 € la grille et 15 € l'attache).**

**MANIFESTATION** :: .....

**Avis de l'O.M.S. :**

La facturation sera effectuée par l'Office Municipal des Sports après restitution du matériel en bon état. Le chèque de caution vous sera retourné à réception de votre paiement.